

Paris, le 14 septembre 2015

**Service pédagogique
Pôle d'expertise pédagogique**

Mesdames et Messieurs les enseignants du réseau AEFE S/C des chefs d'établissement

Le pôle d'expertise pédagogique du service pédagogique souhaite une excellente rentrée à tous et en particulier à ceux qui rejoignent le réseau.

Les priorités de cette année scolaire 2015-2016 s'inscrivent de fait dans le cadre de la loi de refondation de l'École - qui voit sa mise en œuvre poursuivie et amplifiée, avec le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, de nouveaux cycles et de nouveaux programmes, et la préparation de la réforme du collège - et de celles établies par la circulaire de rentrée du MENESR (circulaire n°2015-085 du 3-6-2015 NOR [MENE1512598C](#), et dossier de presse de rentrée).

Ces priorités s'intègrent dans le Plan d'Orientation Stratégique 2014-2017 de l'AEFE.

Le service pédagogique souhaite inscrire sur sa feuille de route un certain nombre d'axes qui s'articulent autour de l'Engagement.

Ingénierie pédagogique et travail collaboratif

Le pôle d'expertise pédagogique aura à cœur d'encourager l'engagement de chacun dans le travail inter-degré demandé par la nouvelle définition des cycles. Une réflexion commune des équipes devra avoir lieu tout au long de l'année scolaire pour élaborer des supports de travail commun (programmation et progression). Il s'agira également de construire des parcours scolaires cohérents (parcours citoyen, parcours Avenir, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours santé).

C'est donc un travail de construction et d'élaboration collective que les équipes pédagogiques et éducatives vont devoir réaliser au sein des établissements. Le Conseil pédagogique a un rôle de premier plan à jouer dans la conduite et la finalisation de ce travail, son rôle étant renforcé. De même pour le conseil École-Collège qui doit se réunir deux à trois fois par an. Dans le cadre de cette instance, cette année sera mise à profit pour préparer la mise en œuvre du futur cycle 3.

La prise en compte des besoins de tous nécessite une différenciation dans la classe et l'adaptation des parcours scolaires à travers différentes modalités : les activités pédagogiques complémentaires pour le 1^{er} degré, l'accompagnement personnalisé pour le 2nd degré et la mise en place de groupes de compétences.

Valeurs de la République

L'engagement citoyen de tous doit permettre de décliner l'enseignement théorique en projets mis en pratique sur le terrain, dans des parcours à construire au-delà des disciplines, conduisant les élèves à s'impliquer dans les instances, s'engager dans la classe, dans l'établissement, les possibilités offertes par le numérique pouvant démultiplier les champs d'action. L'enseignement moral et civique (EMC) « *ne saurait se réduire à être un contenu enseigné à côté des autres. Tous les domaines disciplinaires ainsi que la Vie Scolaire contribuent à cet enseignement* » (cf arrêté du 12-06-2015- JO du 21-06-15).

Le nouvel enseignement moral et civique et le parcours citoyen doivent être reliés à la vie scolaire, autour des notions de « vivre, grandir et construire ensemble » et d'une vie collective de qualité.

Dans le cadre de ces valeurs fondatrices, l'école inclusive nécessite la mise en place de dispositifs particuliers à destination de tous les élèves en fonction de leurs besoins spécifiques pour combattre les inégalités (plan d'accompagnement personnalisé, projet personnalisé de scolarisation, programme personnalisé de réussite éducative).

Accompagnement des équipes

La refondation de l'école et l'arrivée des nouveaux programmes sont propices à la réflexion et aux échanges. Le service pédagogique accompagnera les équipes à travers l'animation pédagogique dans l'optique de dynamiser le réseau et de mettre en exergue les initiatives qui sont la clé de la réussite des nouveaux dispositifs qu'offre cette réforme.

<http://eduscol.education.fr/cid87584/le-college-2016-questions-reponses.html>.

Le travail engagé avec les académies partenaires se poursuivra dans le respect des spécificités du réseau : APP, APP-Monde et poursuite de la politique plurilingue de l'AEFE (la brochure « Pour une éducation plurilingue » est téléchargeable sur le site de l'AEFE :

<http://www.aefe.fr/sites/default/files/asset/file/2015-brochure-politique-des-langues-web.pdf>).

Le service pédagogique veillera à accompagner les dispositifs innovants, notamment dans le domaine de l'évaluation des acquis des élèves (évaluation positive, évaluation par compétences, évaluation sans note) et en matière d'usages pédagogiques du numérique :

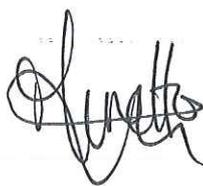
<http://www.education.gouv.fr/cid208/l-utilisation-du-numerique-et-des-tice-a-l-ecole.html>

Les informations spécifiques disciplinaires seront diffusées par le Service Pédagogique au fil de l'année. Un magazine pédagogique à parution régulière en sera le support.

Cette rentrée est l'occasion de saluer le départ et le travail accompli par Myriam Grafto (coordonnatrice des IEN et référente ASH), Rachida Damahi (coordonnatrice pour la langue arabe) et Alain Rossignol (IA IPR langues-anglais).



Dounia BADINI
Coordonnatrice pour la langue arabe



Christine MINETTO
IA IPR langues-anglais



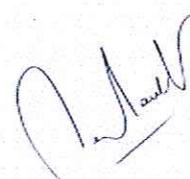
Isabelle PICAULT
Coordonnatrice IEN
Référente ASH



Beatrice QUELET
IA IPR mathématiques
Référent ISN et numérique



Pierre JAUZEIN
IA IPR SVT
Référent SPC et technologie



Frédéric RAIMBAULT
IA IPR français lettres
Référent philosophie,
cinéma et théâtre



Michel HERON
IA IPR histoire géographie
Référent SES et EPS



Damien DURAND
Chef du service pédagogique



Samantha CHAREILLE
Chef de Service adjointe

CPI : Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale de l'AEFE
Messieurs les coordonnateurs délégués de la direction de l'AEFE